



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

Numéro de délivrance : 5869490

La société désignée ci-dessous :

DENOMINATION DE LA SOCIETE :
SAS SYSCO FRANCE SAS

ADRESSE DU PRINCIPAL ETABLISSEMENT :
6 RUE JEAN ANTOINE DE BAIF
75013 PARIS

N° SIREN : 316807015

est en règle au regard des obligations fiscales suivantes :

- Dépôt des déclarations de résultats et de TVA
- Paiement de la TVA⁽¹⁾
- Paiement de l'impôt sur les sociétés⁽¹⁾

Date de délivrance : le 31/10/2018

Service gestionnaire :
DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES
EQUIPE IFU 1
8 RUE COURTOIS
93505 PANTIN CEDEX
ACCUEIL TELEPHONIQUE OU SUR RENDEZ-VOUS TLJ DE 9H A 18H
Tél : 01 49 91 13 10
IFU1-DGE@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

⁽¹⁾ Y compris les pénalités y afférent éventuellement mises à sa charge.

URSSAF

URSSAF PAYS DE LA LOIRE
3 Rue Gaetan Rondeau
44933 Nantes cedex 9

A NANTES, le 12/10/2018

POUR NOUS CONTACTER

url: <http://www.contact.urssaf.fr>
: 3957

FRANCES

SIREN 316807015

SAS SYSCO FRANCE SAS
6/8
RUE JEAN ANTOINE DE BAIF
75013 PARIS 13

OBJET : Attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.

30 1/2

UNE LEGAL

article L.243-15 du code de la Sécurité sociale

CODE DE SECURITE

K46T1750LUGQPQ7

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur www.urssaf.fr

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

L'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,
Le Directeur



Jean-Marie GUERRA



**QBE Insurance
(Europe) Limited**

Cœur Défense – Tour A
110, Esplanade du Général de
Gaulle
92931 La Défense Cedex

Tél : 01 80 04 33 00
Fax : 01 80 04 34 90

www.QBEfrance.com

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés, **QBE INSURANCE (EUROPE) LIMITED**, Compagnie d'assurances dont le siège pour la France est situé :

Cœur Défense Tour A
110 Esplanade du Général de Gaulle
92931 LA DEFENSE CEDEX

certifions par la présente que la Société :

SYSCO France Holding SAS
Zac du Puy d'Or
140 Allée des Frênes
69760 LIMONEST

Agissant tant pour son compte que pour le compte des sociétés suivantes :

- SYSCO FRANCE SAS - 6/8 rue Jean Antoine de Baif 75013 PARIS
- LES ATELIERS DU GOUT
- BRAKE FRANCE DEVELOPPEMENT SARL
- SCI LE DAUPHIN
- SCI BIANCHI MONTEGUT
- SCI JD LANJOUAN
- SCI DE BOISEAU
- SCI DE GARCELLES
- VICTUA SAS

Est bien assurée pour la période du **28/10/2018 au 29/06/2019** auprès de notre compagnie par une police d'assurance « Multirisque Industrielle » N° **041 0005882** et ce, par l'intermédiaire de :

AON FRANCE
31-35 rue de la Fédération
75717 PARIS CEDEX 15

PRINCIPAUX EVENEMENTS GARANTIS :

- Incendie, explosions, foudre,
- Chute d'appareils de navigation aérienne et franchissement du mur du son,
- Tempêtes, Grêle et poids de la neige sur les toitures,
- Fumées,
- Vol,
- Choc d'un véhicule terrestre,
- Attentats et actes de terrorisme,
- Emeutes, Mouvements populaires, Actes de sabotage et actes de vandalisme,
- Dégâts des eaux,
- Autres événements non dénommés,
- Effondrements,
- Perte d'exploitation,
- Catastrophes naturelles,
- Recours des voisins et des tiers.

Garanties et Franchises applicables selon clauses et conditions reprises en la police.

La présente attestation ne peut engager la Compagnie en dehors des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère et ce sous réserve du paiement des primes.

L'Assureur

Fait à La Défense
le 19 octobre 2018

Le Souscripteur



QBE Insurance (Europe) Limited est une entreprise régie par le Code des Assurances pour les contrats souscrits ou exécutés en France, inscrite sur le RCS de Nanterre sous le numéro B 414 108 001.
Son siège social est situé Plantation Place, 39 Fenchurch Street, London EC3M 3BD - Royaume-Uni.
QBE Insurance (Europe) Limited est une société de droit anglais au capital de GBP 500 000 000.
QBE Insurance (Europe) Limited est membre de QBE European Operations, division de QBE Insurance Group.
QBE Insurance (Europe) Limited est autorisée par le Prudential Regulation Authority et est régie par le Financial Conduct Authority et le Prudential Regulation Authority du Royaume-Uni.
Elle est immatriculée en Angleterre sous le n° 1761561.



**QBE Insurance
(Europe) Limited**

Cœur Défense – Tour A
110, Esplanade du Général de Gaulle
92931 La Défense Cedex

Tél. : 01 80 04 33 00
Fax : 01 80 04 34 90

www.QBEfrance.com

ATTESTATION D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE

Nous soussignés **QBE Insurance (Europe) Limited** – Cœur Défense - Tour A – 110 Esplanade du Général de Gaulle - 92931 LA DEFENSE cedex, succursale de **QBE Insurance (Europe) Limited**, dont le siège social est Plantation Place, 30 Fenchurch street, Londres EC3M 3BD, attestons que :

SYSCO France HOLDING
ZAC du Puy d'Or
140 allée des Frênes
69760 LIMONEST

Agissant tant pour son compte que pour celui de :

SYSCO France SAS - 6/8 rue Jean Antoine de Baif – 75013 PARIS

A souscrit auprès de notre compagnie

- un contrat d'assurance de Responsabilité Civile sous le n° **031 0005702**
- à effet du **02/11/2015**
- période de validité de la présente attestation : du **28/10/2018 au 29/06/2019**

Le contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant incomber à l'Assuré en raison des dommages causés à autrui, et ce tant du fait de son exploitation que des produits livrés ou travaux effectués.

Les activités assurées sont les suivantes :

- Négoce de gros, demi-gros et détail de produits alimentaires frais, surgelés, fumés et de conserves avec stockage, entreposage, conditionnement, transformation et conservation, ainsi que distribution de ces produits en clientèle.
- Vente et prêt de congélateurs avec installation.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur et ne saurait engager l'Assureur en dehors des termes et limites précisés dans les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à La Défense, le 17 octobre 2018



LES GARANTIES SONT ACCORDEES A CONCURRENCE DES MONTANTS SUIVANTS :

L'engagement de l'Assureur ne peut dépasser, tous dommages confondus au titre de l'ensemble des garanties Responsabilité Civile 5 000 000 euros pour l'ensemble de l'Année d'assurance.

Les Frais de défense sont inclus dans les montants de garantie.

INTITULE GARANTIES	MONTANT DES GARANTIES
RC EXPLOITATION Tous dommages confondus Dont : 1. Dommages corporels 1.1. dont recours en faute inexcusable 2. Dommages matériels et immatériels consécutifs 3. Vol par préposés 4. Dommages immatériels non consécutifs 5. Atteintes à l'environnement 6. Biens confiés	5 000 000 € par année d'assurance 5 000 000 € par sinistre 300 000 € par année d'assurance 5000 000 € par année d'assurance EXCLUS 1 000 000 € par année d'assurance 5 000 000 € par année d'assurance 50 000 € par sinistre
RC APRES LIVRAISON Tous dommages confondus Dont : 1. Dommages corporels 2. Dommages matériels et immatériels consécutifs 3. Dommages immatériels non consécutifs	5 000 000 € par année d'assurance 5 000 000 € par année d'assurance 5 000 000 € par année d'assurance 1 000 000 € par année d'assurance

ATTestation sur l'honneur

Je soussigné, Jacques DERONZIER, agissant en qualité de Directeur Général mandataire social de la société Sysco France, atteste sur l'honneur :

- n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,
- au surplus, dans l'hypothèse d'un marché public de défense ou de sécurité (MDS), n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus à l'article 46 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ;

• Obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou assimilés :

pour les marchés publics et accords-cadres soumis au code des marchés publics, être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

• Condamnations définitives :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-34 à 222-40, 313-1, 313-3, 314-1, 324-1, 324-5, 324-6, 421-1 à 421-2-4, 421-5, 432-10, 432-11, 432-12 à 432-16, 433-1, 433-2, 434-9, 434-9-1, 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 à 445-2-1 ou 450-1 du code pénal, aux articles 1741 à 1743, 1746 ou 1747 du code général des impôts et pour les marchés publics qui ne sont pas des marchés publics de défense ou de sécurité aux articles 225-4-1 et 225-4-7 du code pénal, ou pour recel de telles infractions, ainsi que pour les infractions équivalentes prévues par la législation d'un autre Etat membre de l'Union européenne

- ne pas être exclu des marchés publics, à titre définitif ou pour une durée de cinq ans au plus, sur le fondement de l'article 131-39, 5° du code pénal ;

• Obligation de faire travailler des salariés embauchés régulièrement :

faire travailler des salariés embauchés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L.1221-13 et suivants, L. 3243-2 et L. 3243-4 du Code du travail ou des règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France ;

• Lutte contre le travail illégal :

ne pas avoir été sanctionné, depuis trois ans, pour méconnaissance des obligations prévues aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-3, L. 8241-1, L. 8251-1 et L.8251-2 du Code du travail ;

• Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes :

ne pas avoir été sanctionné, depuis trois ans, au titre de l'article L. 1146-1 du code du travail ;

• Lutte contre les discriminations :

ne pas avoir été condamné, depuis trois ans, au titre de l'article 225-1 du code pénal ;

• Contrats administratifs :

ne pas avoir fait l'objet d'une mesure d'exclusion des contrats administratifs en vertu d'une décision administrative prise en application de l'article L. 8272-4 du code du travail ;

- **Interdiction du travail des enfants :**

ne pas faire travailler des enfants, conformément à l'article 32 de la Convention 182 relative aux droits de l'enfant de 1989 ;

- **Congés payés :**

indemniser directement les salariés de leurs congés payés sur leur bulletin de paie, conformément aux dispositions de l'article L. 3141-22 du Code du travail, et par conséquent de ne pas recourir à une caisse de congés payés.

- **Liquidation judiciaire :**

ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 540-1 du code de commerce, ne pas être en état de faillite personnelle ou ne pas avoir fait l'objet d'une interdiction de gérer en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code, et ne pas faire l'objet d'une mesure équivalente prévue par un droit étranger ;

- **Redressement judiciaire :**

ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ;

- **Fraude fiscale :**

ne pas tomber sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 de la loi n°52-301 du 14/04/1952 concernant certaines condamnations pour fraude fiscale ;

- **Situation fiscale et sociale :**

avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;

- **Interdictions de soumissionner obligatoires propres aux marchés publics de défense ou de sécurité :**

- ne pas avoir fait l'objet, depuis cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 226-13 ou 413-10 à 413-12 du code pénal, aux articles L.2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense ou à l'article L.317-8 du code de la sécurité intérieure;
- ne pas avoir, par une décision de justice définitive, vu sa responsabilité civile engagée depuis moins de cinq ans pour méconnaissance de ses engagements en matière de sécurité d'approvisionnement ou en matière de sécurité de l'information, à moins d'avoir entièrement exécuté les décisions de justice éventuellement prononcées à son encontre et d'avoir établi, par tout moyen, que son professionnalisme ne peut plus être remis en cause ;
- posséder la fiabilité nécessaire pour éviter des atteintes à la sécurité de l'Etat ;

- **Interdictions de soumissionner facultatives :**

n'entrer dans aucun cas d'interdiction de soumissionner prévus à l'article 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.

Fait à Paris, le 1 mai 2018

Pour servir et valoir ce que de droit

Jacques DERONZIER,
Directeur Général

Relevé d'Identité Bancaire/IBAN

Le relevé évite les erreurs ou les retards concernant les opérations au débit (prélèvements, ...) ou au crédit (virements de salaire, ...) de votre compte. L'utilisation de ce relevé vous garantit le bon enregistrement des opérations qui concernent votre compte. **Nous vous recommandons de ne pas le remettre aux organismes concernés par ces opérations.**

SYSCO FRANCE SAS
IMMEUBLE CARNOT PLAZA
14 AVENUE CARNOT
CS 95203
91349 MASSY CEDEX

	Code Banque (1)	Code Agence (2)	Numéro de compte (3)	Clé RIB (4)	Votre agence de domiciliation (5)	
3	30004	00979	00024206979	69	BNP PARIBAS PAYS DE LA LOIRE	(02408)

AN **FR76 3000 4009 7900 0242 0697 969 (6)** **BIC : BNPAFRPPXXX (7)**

(1) Code de BNP Paribas
 (2) Code de votre agence d'origine
 (3) Votre numéro de compte
 (4) Agence BNP Paribas
 (5) International Bank Account Number
 (6) Bank Identifier Code

VP 0076 - 06/2002

Relevé d'Identité Bancaire/IBAN

Le relevé évite les erreurs ou les retards concernant les opérations au débit (prélèvements, ...) ou au crédit (virements de salaire, ...) de votre compte. L'utilisation de ce relevé vous garantit le bon enregistrement des opérations qui concernent votre compte. **Nous vous recommandons de ne pas le remettre aux organismes concernés par ces opérations.**

SYSCO FRANCE SAS
IMMEUBLE CARNOT PLAZA
14 AVENUE CARNOT
CS 95203
91349 MASSY CEDEX

	Code Banque (1)	Code Agence (2)	Numéro de compte (3)	Clé RIB (4)	Votre agence de domiciliation (5)	
B	30004	00979	00024206979	69	BNP PARIBAS PAYS DE LA LOIRE	(02408)

AN **FR76 3000 4009 7900 0242 0697 969 (6)** **BIC : BNPAFRPPXXX (7)**

(1) Code de BNP Paribas
 (2) Code de votre agence d'origine
 (3) Votre numéro de compte
 (4) Agence BNP Paribas
 (5) International Bank Account Number
 (6) Bank Identifier Code

VP 0076 - 06/2002

Relevé d'Identité Bancaire/IBAN

Le relevé évite les erreurs ou les retards concernant les opérations au débit (prélèvements, ...) ou au crédit (virements de salaire, ...) de votre compte. L'utilisation de ce relevé vous garantit le bon enregistrement des opérations qui concernent votre compte. **Nous vous recommandons de ne pas le remettre aux organismes concernés par ces opérations.**

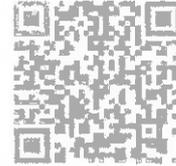
SYSCO FRANCE SAS
IMMEUBLE CARNOT PLAZA
14 AVENUE CARNOT
CS 95203
91349 MASSY CEDEX

	Code Banque (1)	Code Agence (2)	Numéro de compte (3)	Clé RIB (4)	Votre agence de domiciliation (5)	
B	30004	00979	00024206979	69	BNP PARIBAS PAYS DE LA LOIRE	(02408)

AN **FR76 3000 4009 7900 0242 0697 969 (6)** **BIC : BNPAFRPPXXX (7)**

(1) Code de BNP Paribas
 (2) Code de votre agence d'origine
 (3) Votre numéro de compte
 (4) Agence BNP Paribas
 (5) International Bank Account Number
 (6) Bank Identifier Code

VP 0076 - 06/2002



N° de gestion 2018B14043

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 3 décembre 2018

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Inmatriculation au RCS, numéro</i>	316 807 015 R.C.S. Paris
<i>Date d'immatriculation</i>	05/06/2018
<i>Transfert du</i>	R.C.S. de Lyon en date du 30/04/2018
<i>Date d'immatriculation d'origine</i>	06/03/2002
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	SYSCO FRANCE SAS
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée (Société à associé unique)
<i>Capital social</i>	138 598 300,00 EUROS
<i>Adresse du siège</i>	6/8 rue Jean-Antoine de Baïf 75013 Paris
<i>Activités principales</i>	Négoce de produits frais et surgelés, vente en gros et détail de crèmes glacées et surgelés, Transporteur de marchandises ou location de véhicules avec conducteur destinés au transport de marchandises à l'aide de véhicules excédant 3,5 tonnes
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 30/06/2089
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	30 juin

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Président

<i>Dénomination</i>	BRAKE BROS LIMITED
<i>Forme juridique</i>	Société de droit étranger
<i>Adresse</i>	Entreprise House Eureka Business Park Kent TN25 4ag Ashford (Royaume-Uni)

Directeur général

<i>Nom, prénoms</i>	Deronzier Jacques Philippe
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 08/08/1960 à Amnecy (74)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	38 impasse des Côtes 74600 Montagny-les-Lanches

Commissaire aux comptes titulaire

<i>Dénomination</i>	ERNST & YOUNG AUDIT
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée à capital variable
<i>Adresse</i>	1-2 place des Saisons Paris la Défense 1 92400 Courbevoie
<i>Inmatriculation au RCS, numéro</i>	344 366 315 Nanterre

Commissaire aux comptes suppléant

<i>Dénomination</i>	AUDITEX
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée
<i>Adresse</i>	1-2 place des Saisons Paris la Défense 1 92400 Courbevoie
<i>Inmatriculation au RCS, numéro</i>	377 652 938 Nanterre

SOCIÉTÉ RESULTANT D'UNE FUSION OU D'UNE SCISSION

<i>- Mention n° 1 du 05/06/2018</i>	SOCIÉTÉ AYANT PARTICIPÉ À L'OPÉRATION DE FUSION : DÉNOMINATION D'AVIGEL FORME JURIDIQUE SAS SIÈGE SOCIAL Section d'Etran 76370 Martin-Eglise RCS 632 750 139
-------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

IMMATRICULATIONS HORS RESSORT

R.C.S. Cusset
R.C.S. Manosque
R.C.S. Cannes
R.C.S. Nice
R.C.S. Troyes
R.C.S. Carcassonne
R.C.S. Marseille
R.C.S. Salon
R.C.S. Caen
R.C.S. Angoulême
R.C.S. Brive
R.C.S. Dijon
R.C.S. Saint-Brieuc
R.C.S. Besançon
R.C.S. Romans
R.C.S. Brest
R.C.S. Nîmes
R.C.S. Toulouse
R.C.S. Auch
R.C.S. Bordeaux
R.C.S. Béziers
R.C.S. Montpellier
R.C.S. Rennes
R.C.S. Tours
R.C.S. Grenoble
R.C.S. Lons-le-Saunier
R.C.S. Mont-de-Marsan
R.C.S. Blois
R.C.S. Le Puy-en-Velay
R.C.S. Nantes
R.C.S. Orléans
R.C.S. Cahors
R.C.S. Angers
R.C.S. Coutances
R.C.S. Val de Briey
R.C.S. Metz
R.C.S. Nevers
R.C.S. Lille Métropole
R.C.S. Compiègne
R.C.S. Arras
R.C.S. Clermont-Ferrand
R.C.S. Bayonne
R.C.S. Pau
R.C.S. Perpignan
R.C.S. Strasbourg
R.C.S. Mulhouse
R.C.S. Lyon
R.C.S. Chambéry
R.C.S. Annecy

Etablissement principal

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris
1 QU DE LA CORSE
75198 PARIS CEDEX 04

N° de gestion 2018B14043

R.C.S. Thonon les Bains

R.C.S. Dieppe

R.C.S. Rouen

R.C.S. Meaux

R.C.S. Evry

R.C.S. Versailles

R.C.S. Niort

R.C.S. Amiens

R.C.S. Castres

R.C.S. Draguignan

R.C.S. Fréjus

R.C.S. Limoges

R.C.S. Créteil

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT



ASSOCIATION AGEFIPH 19491419

BRAKE FRANCE SERVICE
RUE CHARLES TELLIER
BP 00216
62220 CARVIN

Bagneux, le 4 mai 2018

**Objet : Déclaration annuelle obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés, des mutilés de guerre et assimilés
- attestation de conformité à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés**

Attestation N° 2017:02:840362 au titre de l'année 2017

SIRET 31680701500839

Code APE : 4039A

Vu les articles L.5212-1 et suivants du Code du travail

Vu l'article 45 du Code des marchés publics,

Vu la déclaration annuelle obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés, des mutilés de guerre et assimilés au titre de l'année 2017 émanant de l'établissement

BRAKE FRANCE SERVICE

Atteste :

que cet établissement a correctement souscrit la Déclaration annuelle obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés, des mutilés de guerre et assimilés au titre de l'année 2017 par les modalités de mise en œuvre prévues par le Code du travail.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués

Le Directeur Général,

Didier EYSSARTIER



002 0000 510 000000 000000

BRAKE FRANCE SERVICE
BRAKE FRANCE SERVICE
ROUTE RTE NATIONALE 26
80200 ESTREES-MONS

Bagneux, le 4 mai 2018

Objet : Déclaration annuelle obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés, des mutilés de guerre et assimilés
- attestation de conformité à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés

Attestation N° 2017:22/037918 au titre de l'année 2017

SIRET : 31680701500029

Code APE : 4639A

Vu les articles L.5212-i et suivants du Code du travail,

Vu l'article 45 du Code des marchés publics,

Vu la déclaration annuelle obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés, des mutilés de guerre et assimilés au titre de l'année 2017 émanant de l'établissement :

BRAKE FRANCE SERVICE

Atteste :

que cet établissement a correctement souscrit la Déclaration annuelle obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés, des mutilés de guerre et assimilés au titre de l'année 2017 par les modalités de mise en œuvre prévues par le Code du travail.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués

Le Directeur Général,
Didier EYSSARTIER